# Offre publique

L'Association Artima est située au nom de domaine <u>www.centre-artima.com</u> et à son adresse légale : 17, rue Bleue, 75009, Paris, France.

L'association mène des activités éducatives sur la base de la loi sur les associations (loi 1901) et est officiellement inscrite au registre des associations de Paris.

Artima Association, ci-après dénommée le « Contractant », publie une Offre Publique de vente de services à distance.

#### 1. DÉFINITION DES TERMES :

- 1.1. L'offre publique (ci-après dénommée « offre ») est une offre publique du contractant, adressée à un cercle indéfini de personnes, pour conclure un contrat avec le contractant pour la vente et l'achat de services éducatifs ou la participation à distance à des concours (ci-après dénommé le «Contrat») aux conditions contenues dans la présente offre, y compris toutes les candidatures.
- 1.2. Commande de services sur le site Web de l'Association l'achat d'abonnements pour des formations ou des cours et des formations sélectionnés par le client parmi la gamme de cours éducatifs, ainsi que le paiement de la participation à des concours et des festivals, lors de la demande d'achat de Service sur le site Internet de l'Association Artima.

### 2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 2.1. L'achat par le Client des Services publiés sur le site Internet de l'Association Artima signifie que le Client accepte toutes les conditions de cette Offre.
- 2.2. L'administration du site de l'Association Artima a le droit d'apporter des modifications à l'Offre sans en informer le Client.
- 2.3. La durée de l'Offre n'est pas limitée, sauf indication contraire sur le site Internet de l'Association.
- 2.4. Le Contractant fournit au Client des informations complètes et fiables sur les services fournis.

#### 3. PRIX

- 3.1. Le prix des Abonnements / cours / formations / concours est indiqué sur le site Internet de l'Association Artima.
- 3.2. Le Contractant a le droit de modifier unilatéralement le prix de tout service.
- 3.3. En cas de modification du prix du Service commandé, le Contractant s'engage à informer le Client de l'évolution du prix du Service dans un délai de 3 (trois) jours calendaires.
- 3.4. Le Client a le droit de confirmer ou d'annuler la commande de service si le prix est modifié par le Contractant après avoir passé la commande.
- 3.5. Les modifications par l'Acheteur du prix des services du Contractant ne sont pas autorisées.
- 3.6. Les obligations du Client de payer pour les services sont considérées comme remplies à partir du moment où le Contractant reçoit les fonds.
- 3.8. Les paiements entre le Contractant et le Client pour l'Abonnement sont effectués selon les modalités indiquées sur le site Internet de l'Association Artima.

#### 4. ENREGISTREMENT DES SERVICES

- 4.1. La commande de l'Abonnement est effectuée par le Client à travers les services de paiement indiqués sur le site internet de l'Association Artima.
- 4.2. Lors de l'inscription du Service sur le site Internet de l'Association, le Client s'engage à fournir les informations d'inscription suivantes :
- 4.2.1. Nom, prénom, patronyme du Client ou de la personne (destinataire) qu'il a indiquée;
- 4.2.2. Informations sur le niveau d'éducation musicale.
- 4.2.3. Numéro de contact (téléphone)
- 4.3. Confirmation de paiement pour le service sélectionné.
- 4.4. Si le Contractant a besoin d'informations complémentaires, il a le droit de les demander au Client. Si le Client ne fournit pas les informations nécessaires, le Contractant n'est pas responsable de l'Abonnement choisi par le Client.
- 4.5. L'acceptation par le Client des termes de cette Offre est effectuée par le Client en saisissant les données pertinentes dans le formulaire d'inscription sur le site Web de l'Association Artima ou envoyé par e-mail : <a href="mailto:centreartima@gmail.com">centreartima@gmail.com</a>

Après avoir rempli la demande de services, les données sur le Client sont enregistrées dans la base de données du Contractant et peuvent être utilisées par le Contractant pour envoyer des informations.

- 4.7. Le Contractant n'est pas responsable du contenu et de l'exactitude des informations fournies par le Client lors de l'enregistrement du service.
- 4.8. Le Client est responsable de l'exactitude des informations fournies lors de la passation de la commande du service.
- 4.9. Le contrat de vente et d'achat par méthode à distance entre le Contractant et le Client est considéré comme conclu à partir du moment du paiement du Service et de l'envoi au Contractant au Client d'un document confirmant le paiement du Service.

# 5. RÉSILIATION de l'Accord

5.1. Si le Client refuse le Service avant sa mise en œuvre, un remboursement peut être effectué ou un autre service proposé pour un coût similaire.

Les remboursements pour des services déjà rendus ne peuvent être effectués.

5.2. En cas de non-exécution du Service par le Contractant, les fonds sont intégralement restitués au Client. D'un commun accord, les fonds peuvent être utilisés pour payer un autre service avec un coût similaire.

## 6. DÉTAILS DU CONTRACTANT :

Dénomination : ARTIMA

Adresse: 17, rue Bleue, 75009, PARIS

Numéro de téléphone: +33 (0) 640111847

ARN: W751203913 SIREN: 525081006

SIRET (siège): 52508100600013

N ° de TVA Intracommunautaire: FR84525081006

Enseignement culturel (8552Z)

Forme juridique: Association loi 1901

Date de création de l'asociation: 01-09-2010

## DÉTAILS BANCAIRES DU CONTRACTANT :

Bénéficiaire : Association Artima

Adresse du bénéficiaire : 17, rue Bleue, 75009, Paris, France

Banque : Crédit Agricole d'Ile de France.

Iban: FR 76 1820 6001 6060 2728 4185384

SWIFT BIC- AGRIFRPP882

Lisez attentivement le texte de l'offre publique, et si vous n'acceptez aucune clause de l'offre, vous avez le droit de refuser d'acheter les services fournis par l'entrepreneur et de ne pas prendre les mesures spécifiées dans la clause 2.1. de cette offre.

Je suis d'accord avec le contrat.